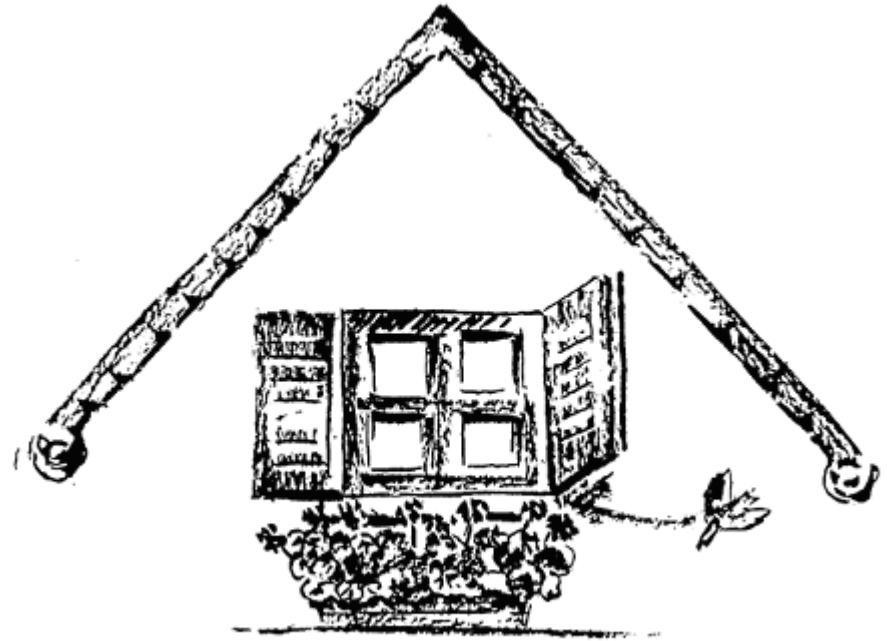




La Maison
des
Tout-Petits

Un espace où grandir

Association loi 1901
Agréée par la P.M.I
37, rue Béchevelin
69007 Lyon
Tél. : 04 78 61 06 58
mtplyon7@orange.fr



La Maison des Tout-Petits

Livret d'accueil

Sommaire

- *Projet éducatif* Page 3
- *Notre équipe* Page 7
- *Questions pratiques* Page 8
- *Les règles de notre petite maison* Page 10
- *Questions finances* Page 12

Les vacances

La Maison des Tout-petits sera fermée :

- du jeudi 24 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027 inclus
- du jeudi 25 février 2027 au dimanche 28 février 2027 inclus
- du samedi 17 avril 2027 au dimanche 25 avril 2027 inclus
- du jeudi 6 mai 2027 au dimanche 9 mai 2027 inclus
- du samedi 31 juillet 2027 au lundi 30 août 2027 inclus

La crèche fermera deux jours supplémentaires pour journée pédagogique, cela vous sera indiqué ultérieurement.

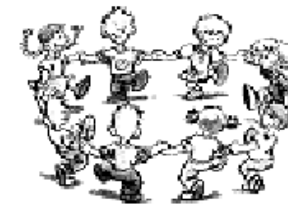
La crèche est ouverte pour Pentecôte (lundi 17 mai 2027)

Dernier jour d'accueil : le vendredi 30 juillet 2027 au soir pour les vacances d'été.

Rentrée 2027-2028 : le mardi 31 août 2027

Code de la porte

Le **code de la porte** est **2010A**. Il ouvre seulement sur les horaires d'ouverture.



Pour être en lien autrement...

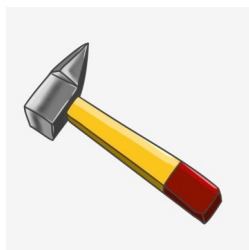
Le site Internet et les photos de la Maison des Tout-Petits

Vous trouverez sur le site Internet www.maisondetoutpetits.fr un espace qui vous est dédié.

Grâce à l'**identifiant** : «Parents2024» et le **mot de passe** : «photosdesenfants», vous accéderez à un espace photo, des chansons et histoires.

Pour faire vivre la crèche avec nous

- ◆ Si vous avez envie **d'aider** la crèche ponctuellement en faisant de **petits travaux ou de la couture** pour nous bénévolement, faites-le nous savoir! Votre aide nous sera plus que précieuse !
- ◆ Nous avons également toujours besoin d'aide pour emmener des choses à la **déchetterie**.
- ◆ Les dons de **slips et culottes sont toujours bienvenus** pour parer aux loupés des débuts de la propreté.
- ◆ Si vous avez envie de partager un de vos **talents** (chant, danse, jonglage, instrument de musique, lecture, cuisine...) ou de partager un moment sur un atelier, parlez-en nous! Nous y réfléchirons en équipe pour pouvoir réaliser ce beau projet avec vous!



BIENVENUE À LA MAISON DES TOUT-PETITS

Nous sommes heureux de vous accueillir, vous et votre enfant à la Maison des Tout-Petits!

Ce livret d'accueil est destiné à vous donner toutes les informations nécessaires pour que chacun profite au mieux de notre accueil.



Une structure innovante

Cette structure a été pensée pour répondre à différents besoins de mode de garde mais toujours dans le souci de l'intérêt et du respect de l'enfant.

Vous avez besoin que votre enfant soit gardé à temps plein, toute la semaine ? Pour que la collectivité ne soit pas synonyme de fatigue et de forte contrainte, nous proposons à votre enfant un accueil combiné en collectivité et en tout petits groupes. Il passera la moitié de la journée dans un grand groupe d'une vingtaine d'enfants avec des professionnelles de la Petite Enfance qui lui proposeront de multiples ateliers d'éveil et de découverte, et l'autre moitié dans un micro-groupe de 3 enfants avec une professionnelle qui le fera manger, dormir et jouer en suivant son rythme de manière hyper individualisée.

Vous avez déjà un mode de garde individuel (mère ou père au foyer, auxiliaire parentale, autres...) mais, votre enfant grandissant, vous recherchez un lieu de collectivité complémentaire pour lui ? Le Grand groupe l'accueillera de 2 à 5 demi-journées par semaine en matinée ou en après-midi et il y découvrira de nombreux ateliers d'éveil qui contribueront à son épanouissement.

Notre lieu est également un lieu d'« accueil de la différence ». Nous souhaitons que chacun y trouve sa place quelle que soit son origine ethnique, religieuse, sociale et qu'il ait ou non un handicap.

Notre projet éducatif

La Maison des Tout-Petits est née le 2 novembre 1983 à Paris, plus de 30 ans d'expérience au service de l'enfant et de sa famille ! Elle y a grandi, puis est venue s'installer à Lyon où elle a ouvert ses portes le 4 janvier 2010.

Le projet éducatif de départ s'est affiné au fil des années et de la réflexion menée par Anne FONSAGRIVE, fondatrice de l'Espace de Découverte par le Jeu initial, et les éducateurs qui ont travaillé avec elle. De sa collaboration avec sa fille Emma Fonsagrivé, est né le projet actuel.

Le fondement pédagogique de notre lieu d'accueil s'articule autour de trois axes, notions essentielles, imbriquées et complémentaires : séparation sans rupture, éveil sans sur-stimulation et socialisation sans uniformisation.

Séparation sans rupture

Lorsque vos enfants sont accueillis à la Maison des Tout-Petits, ils ont entre 14 mois et 3 ans et sont encore très dépendants matériellement, affectivement et psychologiquement de vous. Pour ne pas mettre leur équilibre en danger « séparation » ne doit pas signifier « rupture ». C'est le lien d'attachement stable qu'il a tissé avec vous qui permet à votre enfant de se séparer. C'est pour cette raison que nous l'accueillons toujours avec vous lors de ses premières séances à la Maison des Tout-Petits. Il prend connaissance de ce nouveau territoire en toute sécurité, accompagné par vous et sa « personne relais ». Il vous intériorise dans ce lieu ce qui lui permettra ensuite de rester en lien avec vous malgré votre absence. Il sera soutenu par l'accompagnement de sa « personne relais », point d'ancrage et de réassurance.



Changement de tarifs

En cas de changement significatif de situation professionnelle ou familiale, dans des cas retenus par la Caisse d'Allocation Familiales pour la révision des prestations familiales, **nous pourrions recalculer votre participation sur votre demande, appuyée des justificatifs correspondants.** Cette révision ne pourra avoir d'effet rétroactif. La nouvelle tarification sera établie à compter du mois qui suit l'événement (et sous réserve de production des pièces justificatives). Exemple : si vous accouchez en cours d'année, pensez à nous fournir un acte de naissance de votre nouvel enfant puisque le nombre d'enfants intervient dans le calcul de votre tarif.





QUESTION FINANCES...

Les règlements



Notre association applique les barèmes de la Caisse d'Allocations Familiales. Vous payez en fonction de vos revenus et du nombre de vos enfants fiscalement à charge. Le contrat que nous vous remettons à votre arrivée indique clairement quelle somme vous devez verser chaque mois.

Les règlements se font d'avance entre le 1er et le 10 du mois.

Il existe différents modes de règlement :

- ◆ **Par virement:** le plus simple pour tous! A réception de votre facture vous pouvez virer le montant sur le compte de la Maison des Tout-Petits grâce à l'IBAN suivant: FR76 1780 6008 9962 2392 0660 975. Code BIC AGRIFRPP878
- ◆ **Par chèque** soit chaque mois, soit mieux encore, en établissant **plusieurs chèques**, couvrant tout ou partie de l'année (le montant dû est fixe). Il suffira de noter au dos de chacun d'entre eux, les mois auxquels ils sont destinés, et ils seront débités à chaque début de mois. L'ordre à mettre est: La Maison des Tout-Petits. Vous pouvez laisser le chèque à la directrice ou une des professionnelles.
- ◆ **En espèces** : nous vous remettrons systématiquement un reçu, ils peuvent se faire uniquement auprès de la directrice ou de la secrétaire.
- ◆ **En chèque CESU** si vous en bénéficiez via votre entreprise. Le code NAN demandé est : 0685091*0

Merci de ne pas nous mettre dans la situation, très désagréable, d'avoir à vous réclamer votre participation. Le cumul de plusieurs factures non payées pourra entraîner la fin de contrat de votre enfant.

Tout mois commencé est dû en cas de fonctionnement normal de l'établissement.

Éveil sans sur-stimulation



Il ne s'agit en aucun cas, pour nous, de nous engouffrer dans le courant nord-américain qui, s'appuyant sur la découverte des compétences du bébé, prône une stimulation très vive.

Ce qui nous importe, c'est d'offrir aux enfants des possibilités de jeux mais de les laisser s'en saisir à leur rythme et selon leur désir. Plusieurs ateliers sont offerts simultanément et l'enfant choisit de participer à l'un d'eux, de ne « rien faire » ou d'inventer son propre jeu seul ou avec d'autres.



Depuis Winnicott, on connaît toute l'importance du jeu pour la construction de l'identité. Celui-ci écrivait : « C'est en jouant, et seulement en jouant, que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité tout entière. C'est seulement en étant créatif que l'individu découvre le soi » (1971, Jeu et réalité, Gallimard p.76).

Nous proposons un matériel diversifié sur lequel l'enfant va exercer son activité créatrice. En offrant à l'enfant des sources d'expérimentations riches, de la patouille au collage, en passant par les jeux moteurs, nous lui permettons de vivre des situations qui contribuent à son développement.



Chaque année de nouvelles activités sont créées, nées de l'observation des besoins des enfants et des centres d'intérêts des éducateurs.

Les activités proposées vont servir de médiation entre les enfants et les adultes mais aussi entre les enfants eux-mêmes. Elles favoriseront le développement des cinq sens de l'enfant.



Socialisation sans uniformisation

Françoise Dolto, tout au long de ses travaux, a fait naître une nouvelle conception de l'enfant en tant que sujet. C'est comme tel que nous accueillons celui-ci à la Maison des Tout-Petits. Aider un enfant dans sa socialisation suppose de favoriser son expression, de lui permettre de trouver sa place parmi les autres, d'avoir sa propre parole au sein du groupe. La socialisation ne doit pas aboutir à un nivellement ni à une uniformisation par la règle collective mais doit partir de l'individu-enfant. Elle confronte chacun à son propre désir, au désir de l'autre, des autres. Un accueil individualisé, un accompagnement personnalisé garantissent le respect de l'identité de l'enfant et la prise en compte de ses liens familiaux. Ainsi, va-t-il pouvoir se risquer à la rencontre des autres, adultes et enfants, sans crainte de s'y perdre.

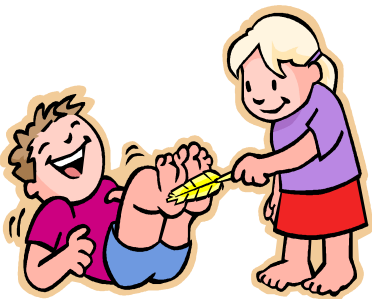


En rencontrant d'autres enfants, avec lesquels il aura plaisir à partager des jeux, il va découvrir en lui-même de nouvelles possibilités. Accompagné par les adultes, il trouvera peu à peu les moyens de communiquer avec l'autre, même s'il ne maîtrise pas encore le langage.

Une multitude de petits échanges vont naître et votre enfant recherchera de plus en plus la compagnie des autres.

Au fil du temps, les enfants vont développer leur autonomie et prendre de l'assurance dans le groupe. Leur connaissance des autres enfants et leur âge grandissant, ils vont pouvoir passer des jeux individuels à des jeux plus collectifs, inventés entre enfants. Ce sera le temps des premiers copains.

C'est fort de ces rencontres et porté par le plaisir de retrouver des enfants de son âge que votre enfant prendra ensuite le chemin de l'école maternelle.



Personnes venant chercher l'enfant

Des personnes, âgées **d'au moins 16 ans**, peuvent venir chercher l'enfant, sur **l'autorisation expresse et écrite** de la ou des personnes exerçant l'autorité parentale. Elles doivent être **munies d'une pièce d'identité** et nous devons en avoir été prévenus.

Pensez à donner le «mode d'emploi» de la Maison des Tout-Petits à toute personne accompagnant ou revenant chercher votre enfant : code, poussettes, badge...

Divers

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accepter les bijoux, vêtements portant des cordons, jouets minuscules, pièces de monnaie, etc.

Les grands frères et grandes sœurs, doivent attendre dans la salle d'accueil. Des livres sont à leur disposition sur l'étagère.

Téléphones portables : Merci de ne pas les utiliser pendant votre présence dans nos locaux.

Écouteurs: Merci de retirer vos écouteurs lors de votre présence à la crèche

Agressivité: Nous faisons du mieux que nous pouvons pour bien accueillir votre enfant. Pour toute incompréhension vous pouvez en parler à l'équipe ou à la directrice, dans le respect de chacun. Tout comportement abusif sera sanctionné et pourra entraîner la fin de votre contrat au sein de la crèche.

Tenue souple, confortable, ne craignant pas d'être salie : c'est ainsi que votre enfant profitera au mieux des expérimentations que nous lui proposons !

QUELQUES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les horaires

La Maison des Tout-Petits est ouverte tous les jours du lundi au vendredi. Le Grand groupe est fermé le mercredi après-midi.

Dans le Grand groupe, l'arrivée s'effectue de 8h30 à 8h55 et le retour de 12h à 12h25 le matin. L'après midi, ils ont lieu entre 14h et 14h25 et entre 17h30 et 17h55.

Dans les Microgroupes : si votre enfant y commence sa journée, vous devez l'amener entre 7h30 et 8h. Si c'est là qu'il la termine, vous devez revenir le chercher entre 18h et 18h25.

Respect des horaires

Il est très important, pour votre enfant mais aussi pour tous les autres ainsi que pour notre fonctionnement, de **respecter ces horaires**... Certains « petits nouveaux », notamment , peuvent être fragilisés par l'arrivée d'un parent après le départ du leur.

Si, exceptionnellement, vous deviez être en **retard, téléphonez-nous** : nous vous dirons si vous pouvez venir. Sinon, vous risquez de trouver porte close.

En fin de demi-journée, pour l'organisation des activités et la sécurité affective des « petits nouveaux », il est important de ne pas arriver avant l'heure. Il ne faut pas non plus arriver après l'heure de fermeture car les horaires de travail du personnel ne lui permettent pas d'assumer des retards.

Les absences

Si votre enfant est malade ou s'absente pour une raison quelconque, **pensez à nous prévenir** car nous attendons chaque enfant.

Les absences ne donnent lieu ni à des séances de rattrapage ni à des remboursements, sauf en cas d'hospitalisation de plus de 2 semaines.

La non-venue de votre enfant sans être prévenus, entraînera la fin de son contrat au bout d'un moment.

État de santé

Les enfants atteints d'une **maladie nécessitant une éviction** (cf liste du règlement de fonctionnement) ne peuvent pas être accueillis, conformément aux circulaires médicales qui nous régissent. **Merci de nous prévenir au plus vite.**

Pour les autres maladies, votre enfant est le bienvenu sauf si son état de jeu est très dégradé (s'il n'est pas bien chez vous, il le sera encore moins en collectivité).

Les traitements ne sont donnés qu'avec une ordonnance.

Si vous avez donné du **Doliprane** ou un traitement à votre enfant avant de venir, merci de nous le signaler et de nous préciser à quelle heure, **pour éviter tout surdosage.**

Notre équipe éducative

Elle est composée de :

- ◆ Marion CHARCOSSET, directrice, éducatrice de jeunes enfants

Dans le Grand groupe

- ◆ Justine LHOPE, EJE, éducatrice de jeunes enfants responsable
- ◆ Claire DUCHAMPT, éducatrice de jeunes enfants
- ◆ Etanie VALERUS, CAP Accompagnement Educatif Petite enfance
- ◆ Lejdena HAXHIJA, aide-éducatrice, CAP Accompagnement Educatif Petite enfance

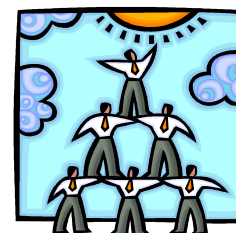
Dans les Microgroupes, 5 accueillantes relais :

- ◆ Edwige YOPA, EJE, éducatrice de jeunes enfants responsable
- ◆ Zoulikha BRAHMI, auxiliaire de puériculture
- ◆ Ornella UMURERWA, CAP Accompagnement Educatif Petite enfance
- ◆ Ariane CHAUMAT, auxiliaire de puériculture
- ◆ Josiane KEINGNA, CAP Accompagnement Educatif Petite enfance

Cette équipe est complétée par:

- ◆ Estelle PIGNARD, secrétaire administrative
- ◆ Mélisande ZANTE, infirmière, présente un jour par semaine

Dans un souci de formation, de transmission et de questionnement, nous accueillons généralement 2 stagiaires simultanément pour des durées de 2 semaines à 14 mois dont Mahé MOYROUD, stagiaire éducatrice de jeunes enfants jusqu'à avril 2026, et Heiana PONTE, jusqu'à avril 2027.



MODE D'EMPLOI AU QUOTIDIEN

Le « bipage »

Votre enfant a un code barre collé à côté de sa photo. Dès votre arrivée, vous devez « bipier » son entrée. Vous « biperez » ensuite sa sortie juste avant de partir.

Que mettre dans le casier ?

Dans la salle d'accueil, vous pouvez voir des casiers sur lesquels sont fixées des petites photos, accompagnées des prénoms et noms de chaque enfant. Pour des raisons de place, certains casiers sont partagés par 2 enfants (pas toujours facile de cohabiter... N'hésitez pas à nous en parler.)

Dans ces casiers vous rangerez **des vêtements de rechange**. Les vêtements sont indispensables pour palier aux maladroitures et couches débordantes.

Les poussettes

Rangez-la dans le placard prévu à cet effet dès que vous arrivez.

N'oubliez pas que, en cas d'incendie, les issues doivent toujours être dégagées. Ne laissez jamais votre poussette dépliée dans le sas.



Les Doudous

Abordons à présent la question du « doudou ». Plusieurs cas de figures :

1) Votre enfant n'a pas de doudou... C'est qu'il n'en a tout simplement pas besoin ! Alors inutile d'essayer de lui en trouver un pour son arrivée à la Maison des Tout-Petits !

2) Votre enfant a un doudou mais ne demande pas à l'amener : vous pouvez, lors des premières séances, l'apporter dans un sac opaque. De cette façon, si votre enfant en ressent le besoin, il sera possible de le lui remettre. Sinon, il restera rangé !

3) Votre enfant a un doudou auquel il est très attaché et qui le suit partout, surtout en votre absence : il est indispensable qu'il l'amène. Nous lui proposerons de le ranger lui-même, quand il le pourra, dans notre « caisse à doudous » qui est à sa hauteur. Il restera ainsi à sa disposition tout au long de la séance !

Le mode d'emploi est le même concernant les tétines.



Les couches

La couche de votre enfant n'est changée qu'en cas de besoin (selle / couche pleine).

Si par moment votre enfant a les fesses irritées, pensez à nous le signaler pour que nous y ayons une vigilance particulière.



Les débuts sans couche

Ca y est ! Votre enfant ne porte plus de couche chez vous ! Nous vous conseillons, au début, de lui proposer de lui mettre une couche-culotte pour ses sorties et notamment pour venir à la Maison des Tout-Petits. À l'extérieur ou au milieu des jeux et des amis, il peut être difficile pour un enfant de se rappeler qu'il doit aller aux W.C...

Mais surtout, pensez à nous en informer. Ainsi nous lui proposerons régulièrement d'aller aux toilettes, même s'il a encore des couches.

Bientôt, il sera parfaitement à l'aise sans couche chez vous et acceptera volontiers d'aller aux toilettes ici. Ce sera le moment de lui proposer d'enlever aussi la couche-culotte.

Dans les premiers temps de cette étape importante, il est préférable d'apporter des vêtements de rechange... Il se peut, comme dans l'histoire de la Princesse et du petit pot que votre enfant arrive aux toilettes « un tout petit pot trop tard... » ! Dans ce cas, il sera plus agréable pour lui, de mettre des habits qui lui appartiennent.

Enfin, pour lui faciliter cette tâche déjà bien compliquée, évitez de préférence les bretelles, ceintures, bodys et autres vêtements difficiles à retirer ! L'arrivée aux toilettes, ressemble, parfois, à une course contre la montre et un pantalon à élastique, vite enlevé peut être une aide précieuse...



Les anniversaires

Les enfants adorent fêter leur anniversaire à la Maison des Tout-Petits . Ils sont alors les rois de la fête. Si vous le souhaitez, quand ce sera le tour de votre enfant, vous pouvez apporter un **gâteau** ainsi que tout ce que vous jugerez utile à la réussite de cet événement (cotillons, ballons...), sauf les bonbons car nous avons fait le choix de ne pas en distribuer.

Lorsque vous préparez cet événement, nous avons une notice, mise à jour régulièrement, sur les réglementations de l'hygiène alimentaire.